

# FABRIQUE-MOI UNE HISTOIRE

**On s'habitue à peine au succès de *La trêve* et d'*Ennemi public* que s'annonce la suite. D'autres saisons, d'autres histoires, et, surtout, la mise sur pied d'un modèle économique enfin capable de livrer des produits... en série.**

**E**n cette rentrée télé, les séries RTBF se (dé)multiplient. Deux nouvelles productions, *e-Legal*, et *Unité 42*, sont annoncées pour le printemps, tandis que les scénaristes des pionnières, *Ennemi public* et *La trêve*, travaillent sur les saisons 2, prévues pour fin 2017, début 2018. D'autres projets sont en gestation – pour l'instant, puisque le comité de sélection se réunit plusieurs fois par an pour statuer sur des nouvelles propositions. Et le mouvement s'étend. Be tv travaille ainsi sur deux projets de séries, dont l'une coproduite avec RTL-TVI, et les chaînes étrangères montrent beaucoup d'enthousiasme à relayer "nos" productions.

Diffusée tout récemment sur France 2, *La trêve* a suscité un très bel intérêt avec 3,39 millions de téléspectateurs français, et 80.000 Belges qui ont profité de cette occasion de rattrapage. La série a perdu ensuite des téléspectateurs, terminant en fin de deuxième semaine sur un score de 2,08 millions et 15,3% de parts de marché. On aurait souhaité un succès plus massif, mais elle faisait face aux premiers épisodes inédits (pour la France) d'*Espirits criminels*. De plus, France 2 a choisi bizarrement de la diffuser en salves de trois épisodes – dur. Reste que les critiques ont été très enthousiastes.

*Le Parisien* lui attribue 4 étoiles, *Première* parle de "série exigeante qui a de quoi captiver", *Le Figaro* de "polar nerveux, qui a su développer sa propre atmosphère: éthérée et oppressante." *Le Monde* considère que "si tout n'est pas encore parfaitement rodé, l'expérience est intéressante car elle est portée par une vision et une ambition de nature à faire éclore des talents". Pour *Télérama* il s'agit d'un "thriller aux ressorts classiques, efficaces, non sans quelques lourdeurs, mais qui, peu à peu, impose son univers" et le site *programme-tv.org* la présente comme "une des belles surprises de la rentrée: une série haletante qui frappe fort".

## ET LES NOUVEAUTÉS?

Ce n'est que la première diffusion extérieure. Il y aura ensuite la Flandre, l'Allemagne, la Suisse, les pays du Nord. *Ennemi public* aura les honneurs de TF1 et de nombreux autres pays sont intéressés, par les séries terminées mais aussi par certaines qui n'en sont encore qu'au stade de l'écriture. Un effet boule de neige, puisque les chaînes qui achètent les droits de diffusion et/ou se proposent de coproduire les saisons suivantes, ne représentent pas seulement un apport financier, mais participent à la notoriété des titres – et des équipes belges. Quant aux nouveautés, le tournage de la première, *e-Legal*, vient de commencer. La seconde, *Unité 42*, suivra dans quelques semaines. On nous les promet pour cette saison 2016-2017, mais n'espérez rien avant mars 2017. Ces deux nouvelles séries ont elles aussi un thème commun. La cybercriminalité, cette fois, envisagée sous deux angles différents. *e-Legal* nous emmène à Bruxelles, dans un cabinet d'avocats spécialisé. À sa tête, Valentine (Olivia Harkay), une avocate qui a quitté une firme importante pour se lancer avec deux collaborateurs: Fran (Raphaëlle Bruneau), une ex-hackeuse un peu plus âgée qui est aussi sa demi-sœur (mais gardez cela pour vous, l'une des deux n'en sait rien), et Theo (Adrien Letartre), un jeune prodige du droit des nouvelles technologies – si, ça existe. À chaque épisode une histoire différente, qu'on aborde du côté purement judiciaire. On verra donc plus de salles de tribunal que de scènes de crime.

Dans *Unité 42*, c'est le contraire. On retrouve des flics immergés dans la réalité criminelle. Un duo de flics, encore. Sam débarque à la Cyber Unité spécialisée dans la "résolution de crimes liés aux technologies digitales et connectées". Il vient de la Crim' et n'a jamais vu un smartphone, ou presque, mais c'est en enquêteur de première classe. La jeune Billie, elle, est une championne dans tout ce qui touche à l'informatique. Leur background comme leur vision sont largement différents mais c'est évidemment leur complémentarité qui viendra à bout d'affaires d'autant plus dramatiques que les victimes sont désarmées face aux cyberattaques. Treize autres projets sont en préparation, à des stades divers. Tous ne verront pas le jour. Pour y arriver, il faut notamment que l'équipe tienne sur la durée et que la qualité atteigne le niveau requis. Si *La trêve* et *Ennemi public* ont soulevé l'enthousiasme, personne n'hésitera à crier au scandale devant une production ratée, même si des échecs sont inévitables dans une production "de masse".

## UN MODÈLE ÉCONOMIQUE

La RTBF et la Fédération Wallonie-Bruxelles se sont associées dans le Fonds pour les séries afin de booster enfin une production audiovisuelle francophone de qualité en Belgi-

que. Cela coûte cher. Très cher. Surtout si l'on veut pérenniser le système. Les limites du financement sont donc draconiennes. Pour les saisons 1: un budget global de 1.206.000 euros maximum pour la RTBF, de 2.412.000 maximum en comptant l'apport des producteurs indépendants et/ou étrangers. Un peu plus pour les saisons 2. On a beaucoup, y compris dans *Moustique*, entendu les auteurs, réalisateurs et acteurs souligner des conditions de travail difficiles: salaires bas, budget de production serré, tournage speedé, post-production réduite au minimum.

Une situation très frustrante pour des équipes qui ont mis leur enthousiasme et leur talent au service d'un projet ambitieux. Or, la qualité ne se contente pas d'enthousiasme, ➔ elle demande aussi du temps et de l'argent. L'argument agace Jean-Paul Philippot, administrateur général de la RTBF. "Nous sommes un territoire de 4,5 millions de francophones. Nous n'avons pas le même budget que la France. Si nous voulons créer une industrie et être crédibles à l'international, nous devons produire beaucoup. Nous sommes donc très vigilants à conserver un modèle économique entièrement supportable par nos ressources belges. Maintenant, forts de notre expérience, forts du succès, nous sommes en train d'ajuster les coûts et les budgets de production, dans des limites qui nous permettent de conserver la pérennité du modèle. On crée un modèle économique et c'est un modèle économique vertueux tant sur le plan de la création d'emplois que de l'exportation d'un certain talent et d'une certaine image de la Belgique."

**"DANS SIX OU SEPT ANS, L'ÉCRITURE IRA PLUS VITE, ON AURA PROBABLEMENT DES ÉCOLES DE SCÉNARISTES ET DE RÉALISATEURS..."**

On croise donc les doigts pour l'avenir, mais l'avenir c'est loin. Et les nouveaux projets se font attendre. Pourquoi faut-il tellement de temps pour mettre à l'antenne une série acceptée il y a deux ans? Avant tout parce que la chaîne communautaire très tôt sur ses séries futures, contrairement à celles, achetées, dont on découvre l'existence peu de temps avant leur diffusion.

Ensuite parce que la plupart des auteurs, trentenaires, n'ont jamais écrit de scénario de série, ce qui demande un écolage. Enfin parce que les équipes qui encadrent la production débutent elles aussi dans ce type d'entreprise. *"À toutes les étapes du processus, nous sommes en phase de démarrage, insiste Jean-Paul Philippot. Dans six-sept ans, l'écriture ira plus vite, on pourra passer plus rapidement d'une saison à l'autre, on aura probablement des écoles de scénaristes et de réalisateurs. C'est un travail au long cours. Et il n'est pas terminé."*

Parmi les structures mises en place, un "comité d'accompagnement", composé de directeurs littéraires, des scénaris-

tes français. Une volonté de maintenir une exigence de qualité et d'apporter aux auteurs un soutien essentiel pour professionnaliser leur démarche. *"Nous accompagnons les équipes sur l'entièreté du développement du projet, explique Sylvie Coquart-Morel, la nouvelle nouvelle directrice de la fiction et des séries belges. Si le public a tellement accroché à La trêve et Ennemi Public, ce n'est pas uniquement parce que ce sont des séries à forte identité belge, mais parce qu'elles ont des qualités d'intrigue, de narration, de construction de personnages suffisantes pour attirer des publics étrangers."* Si la RTBF travaille d'arrache-pied à son département séries, elle investit toujours dans les coproductions, essentiellement françaises. Dans ce domaine aussi le style évolue. Les grands classiques de la gaudriole sentimentale et des commissariats de quartier disparaissent peu à peu. Catherine Poels, chargée en communication des programmes TV et coproductions fiction TV à la RTBF: *"Il y a une évolution dans la fiction française due à la très forte concurrence des séries internationales, en particulier américaines. On a dû s'adapter. Des séries ont disparu parce qu'elles étaient obsolètes et n'intéressaient plus vraiment les gens, même si Joséphine ange gardien, par exemple, fait toujours de belles audiences. Toute la difficulté est de faire comprendre aux téléspectateurs que leurs séries chéries, qu'ils aiment depuis des années, sont un peu vieillottes. Il faut faire évoluer le public avec les nouvelles productions, ce qui a très bien marché avec La trêve et Ennemi public."*

C'est ainsi que le 20 septembre La Une lance *Innocente*, l'enquête "à rebours" d'une jeune femme accusée d'un meurtre qu'elle n'a pas commis. Un produit 100% made in France avec Sagamore Stévenin et Julie de Bona. D'autres projets, très proches des séries RTBF, ont été tournés en Belgique. Comme *La forêt*, qui évoque la disparition d'adolescentes dans un village ardennais.

Ou *Zone blanche*, qui suit les enquêtes criminelles d'une gendarmerie dans une petite ville au cœur de la forêt vosgienne. Du sang, des cerfs, des villages et des arbres? Encore?? *"Il y a vraiment des similitudes avec les séries belges, admet Catherine Poels, mais l'écriture s'est faite en parallèle. Tous ces auteurs ont moins de 40 ans. Ils s'abreuvent de séries et sont allés puiser leur inspiration chez les Anglo-Saxons. On ne peut pas leur reprocher d'aimer les mêmes séries..."*

On peut évidemment se demander l'intérêt de ces coproductions, qui demandent un apport financier respectable, alors que les "pré-achats", moins coûteux, garantissent aussi la priorité de diffusion par rapport à la France. Il y a à cela deux raisons: le contrat de gestion de la RTBF qui lui impose d'investir dans la coproduction, et la possibilité, en mainte-

nant le contact avec les diffuseurs et les producteurs, d'être associé à des coproductions de prestige comme *The Missing*, ou *Guerre et paix*.

## BE TV, LES PIEDS DANS LA BOUSE

La RTBF n'est désormais plus le seul diffuseur à investir dans la production de séries. Be tv travaille sur deux projets, l'un en collaboration avec Love my TV et OCS (Orange), et l'autre avec Everlasting et RTL-TVI. Très peu d'informations ont fuité à propos de cette production mais il s'agira d'une série policière – bah tiens! – inspirée de faits réels et articulée en épisodes de 52 minutes. Le script est en cours de réécriture et aucun titre n'a encore été dévoilé.

On a plus d'éléments, en revanche, sur *La bouse*. Un nom évocateur pour une plongée de 10x26 minutes au cœur de la campagne wallonne diffusée prochainement sur la chaîne à péage. L'histoire (drôle) de trois frères qui reprennent la ferme de leurs parents et ne sont pas très doués pour ça.

Alexandrine Duez, directrice adjointe d'antenne, ne cache pas son enthousiasme à propos de ce projet: *"C'était notre souhait de tourner sur le territoire belge, dans des paysages que les gens pourront reconnaître. Nous avons aussi été séduits par la possibilité de voir un grand nombre d'acteurs belges au casting: Bérangère McNeese, Renaud Rutten, Charlie Dupont, Enrico Salomone..."* La bouse correspond au créneau dans lequel nous souhaitons nous inscrire: quelque chose de différent, qui sort du commissariat ou de la salle d'urgence. Toutes nos séries, de *Game of Thrones* à *Masters of Sex*, ont des univers très particuliers. Je conçois *La bouse* comme une série qui s'ajoute à notre palette générale." On n'a pas fini de regarder la télé...

✱ Yannic Duchesne, Marie Frankinet, Martin Monserez

# L'ÂGE D'OR, DES WEBSÉRIES

Longtemps considérées comme des fictions de bas étage, les webséries démontrent aujourd'hui qu'elles n'ont rien à envier aux productions de la télé traditionnelle. Et pour cause, ces petites pastilles au format hybride bénéficient d'une liberté d'action quasi totale. Résultat: des perles d'humour, des scénarii déjantés, des idées bizarroïdes pour plus de diversité... et d'originalité. En Belgique, ça avait commencé en 2012 avec *Typique*, ses étudiants, leurs soirées et leurs galères. Premier essai de la cellule Webcréation de la RTBF et franc succès d'estime. La suite a été très vite. *Burkland*, *Presque normal*, *Le centre* et surtout *Euh*, dont l'excellente saison 2 vient de sortir, sont les preuves multiprimées de cette réussite, même hors de nos frontières. *"La notoriété grandissante fait que des pays étrangers s'intéressent à nos titres pour coproduire et donc investir*

*dans la production belge, explique Sophie Berque, qui dirige la cellule Webcréation. C'est évidemment intéressant pour nous, mais aussi pour les acteurs, réalisateurs, monteurs et autres qui travaillent avec nous."*

La RTBF s'est montrée particulièrement proactive dans le domaine des webséries, lançant un appel à projets par an avec à la clef, une enveloppe de 100.000 € pour réaliser une saison. Tout en permettant aux internautes de choisir les contenus, puisque ce sont ces derniers qui déterminent quel scénario sera mis en images. Le prochain vote du public sera lancé le 28 septembre. *"Nous allons désormais nous limiter à un appel à projet tous les deux ans, pour pouvoir nous consacrer aux saisons 2, mais aussi à d'autres concepts que nous aimerions mettre en place."* Surprise, surprise. – M.F.

**"À LA RTBF, POUR GARDER LE CONTRÔLE, ON PRIVILÉGIE UN MODE DE PRODUCTION ENTIÈREMENT SUPPORTABLE PAR DES RESSOURCES BELGES."**

# **E-LEGAL: UNE SÉRIE DANS L'AIR DU TEMPS**

**Le réalisateur Alain Brunard dévoile quelques indices sur la prochaine série de la RTBF qui sonde le côté pervers de la technologie.**

**❑ La cybercriminalité est assez peu exploitée dans les séries. C'est ce qui vous a séduit dans *e-Legal* ?**

**ALAIN BRUNARD** – L'idée est effectivement d'explorer un univers méconnu et pourtant fort présent dans l'actualité. Chaque épisode est d'ailleurs inspiré d'un fait réel qui a défrayé la chronique, comme ce couple de parents qui apprend via Youtube que leur fille est partie faire le jihad en Syrie. La série traite de sujets douloureux, dans l'air du temps. Les policiers de la Cyber Crime Unit et des avocats spécialisés ont suivi l'écriture pour que la trame colle au plus près de la réalité. Toujours dans le même souci d'authenticité, nous allons utiliser très peu de machinerie et filmer caméra à l'épaule, au plus près des personnages. On sera dans un cinéma-vérité, fort dans le dialogue, un peu à la Ken Loach.

**❑ Les dix épisodes de la série sont, cette fois, indépendants les uns des autres. Cela ne déforce-t-il pas l'intrigue ?**

**A.B.** – Dans les précédentes séries de la RTBF, le spectateur était transporté dans une atmosphère pensante. La démarche n'est pas la même cette fois; il n'y a pas de morts à l'écran. C'est une série d'enquêtes judiciaires. Chaque épisode relève donc d'une affaire en particulier, où les clients sont tantôt victimes, tantôt coupables. C'est ce qui nous a permis d'aborder de nombreux aspects de la cybercriminalité.

**❑ Tourner à Bruxelles, dans le contexte actuel, est-ce compliqué ?**

**A.B.** – C'est vrai que le niveau d'urgence dû à la menace nous a posé des problèmes. Certains quartiers de Bruxelles nous ont été bloqués, notamment celui du Palais de Justice. Ce qui, pour une série judiciaire, est quand même gênant! Nous avons donc dû dénicher d'autres emplacements ou fabriquer des décors mais, quoi qu'il arrive, les spectateurs sentiront l'ambiance de la capitale. – **M. M.**